

COMMUNE D' YEVRES

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL : séance du 20 juin 2014

Le vingt juin, à 20 heures 30, les membres du Conseil Municipal de la commune d'Yèvres, se sont réunis, dans la salle de la mairie.

Le procès-verbal de la précédente séance, en date du 12 mai 2014, est approuvé à l'unanimité.

ELECTION DES DELEGUES POUR L'ELECTION DES SENATEURS

Le Conseil Municipal procède à l'élection des délégués en vue de l'élection des sénateurs.

Sont élus, à l'unanimité :

- Mr PERRY Bruno, délégué titulaire
- Mr LUCAS Pierre, délégué titulaire
- Mme LORIOT Nadine, délégué titulaire
- Mr BOISSEAU Samuel, délégué titulaire
- Mme BELNOUE Janie, délégué titulaire
- Mr MALHERBE Jean-Philippe, délégué suppléant
- Mr MANCEAU Thierry, délégué suppléant
- Mme THIROUARD Mylène, délégué suppléant

RESTAURANT LE ST JACQUES : ASSUJETTISSEMENT A LA TVA

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que les travaux de réhabilitation du restaurant le Saint-Jacques ainsi que les loyers, correspondant à une activité commerciale, doivent faire l'objet d'un assujettissement à la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA).

Le Conseil Municipal, à l'unanimité décide d'assujettir à la TVA les travaux de réhabilitation du restaurant le Saint-Jacques ainsi que les loyers y afférant.

CONVENTION AVEC LE SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIE 28

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal une convention avec le Syndicat Départemental d'Energie 28 (SDE 28) pour l'amélioration des performances énergétiques des installations d'éclairage public.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité accepte cette convention.

MISE EN ŒUVRE D'UN CONTRAT D'AVENIR

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la possibilité de mise en œuvre d'un contrat d'avenir.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité accepte le principe de mise en œuvre d'un contrat d'avenir,

ADHESION A APPROLYS

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir approuver le principe de l'adhésion au groupement d'intérêt public dénommé APPROLYS dont l'objet est d'exercer une activité de centrale d'achat.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité approuve le principe de l'adhésion au groupement d'intérêt public dénommé APPROLYS.

PREPARATION DES ANIMATIONS DU 14 JUILLET

Monsieur LUCAS informe le Conseil Municipal que le thème du cheval a été retenu pour la fête du 14 juillet, avec les animations habituelles (jeux gratuits, repas champêtre et retraite aux flambeaux). Monsieur le Maire ajoute que la commission « animations » se réunira le 23 juin avec les associations pour l'organisation de cette fête.

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal :

- qu'il y aura environ 30 stands (agences d'intérim et entreprises locales) lors du forum BOOST EMPLOI, à la salle récréative le 24 juin.
- qu'il souhaite que la commune change d'opérateur téléphonique au 1^{er} décembre 2014, afin d'obtenir un meilleur service, à un coût moindre. Le Conseil Municipal donne son accord.
- qu'il rencontrera Madame LESTRELIN, du Pays Perche, secteur santé, en vue d'obtenir des informations sur les subventions possibles pour un éventuel cabinet médical.
- qu'un devis est à l'étude pour l'éclairage de la scène et l'amélioration du son à la salle récréative.
- qu'il a rencontré Madame BOURGEOIS, société SAGELEC, pour établir un devis pour changer les toilettes de l'aire de repos.
- qu'un rendez-vous est fixé le 7 juillet à 9 h, avec le SDE 28, pour l'emplacement de la borne publique de charge pour les véhicules électriques.
- que le Conseil Général, suite à la réforme des rythmes scolaires, subventionne la 5^{ème} journée pour le transport scolaire.

Monsieur le Maire donne lecture :

- d'un courrier de l'Harmonie de Brou, qui fête ses 50 ans, qui demande la gratuité de la salle récréative pour un concert gratuit en 2015. Le Conseil Municipal, à la majorité, décide de leur louer la salle à demi-tarif.

Monsieur LUCAS évoque le comice agricole et organise les permanences pour la tenue du stand de la commune.

Monsieur LUCAS informe le Conseil Municipal qu'un spectacle aura lieu le 15 mars 2015, dans le cadre des Scènes Euréliennes.

Madame BELNOUE fait part au Conseil Municipal de plaintes orales contre les pétards à corbeaux. Monsieur DOUSSET répond qu'il existe une réglementation qui sera rappelée à l'agriculteur concerné.

Monsieur BOISSEAU fait le point sur différents travaux de voirie en cours ou à venir. Il informe les conseillers qu'ils ont une convocation pour une commission « travaux » le 3 juillet.

Monsieur DOUSSET revient sur le compte rendu de la commission « cadre de vie ».

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 00 heures 30.